



Succession de grand parents

Par **graglia marie madeleine**, le **18/05/2017** à **17:41**

Mon grand père étant décédé en 1966 il avait des terrains dont le partage c est jamais fait il avait 4 enfants qui sont aussi décédés je suis la seule héritière mais le problème je paye la taxe foncière depuis 1966 au nom de mon grand père je voudrais savoir qui herite de cette succession. Merci de votre compréhension

Par **youris**, le **18/05/2017** à **18:16**

bonjour,
selon votre message, la succession de votre grand père et celles de ses enfants n'ont jamais été faites ce qui explique que tout les terrains soient encore au nom de votre grand père.
il vous faut prendre rendez-vous avec un notaire.
salutations